Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IL EST VENU LE TEMPS DE REMPLIR SA DÉCLARATION D'IMPÔT

Les offices d'impôt ouverts plus largement tous les jeudis

La campagne pour le dépôt des déclarations d'impôt vient de démarrer. Dès aujourd'hui, les contribuables vont commencer à recevoir leur formulaire de déclaration - pour ceux qui ne l'ont jamais rempli avec VaudTax, ou une simple fourre permettant de les identifier (code barre) et de retourner la déclaration - pour ceux qui procèdent par voie électronique et impriment leur document.

Le logiciel rencontre de plus en plus d'adeptes, spécialement en téléchargement, ce dernier permettant d'effectuer directement les mises à jour. Plus de 200'000 contribuables sur 380'000 ne reçoivent plus de déclaration d'impôt sous forme papier mais uniquement la fourre de renvoi. L'Administration économise ainsi quelques 200'000 francs de papier. Autre économie, pour la première fois, les 200'000 contribuables en question recevront leur fourre de renvoi accompagnée du bulletin vierge BVR+, leur permettant de verser spontanément une somme destinée à éviter un rattrapage lors du décompte final, si leur revenu a augmenté. Ce calcul peut être effectué automatiquement avec VaudTax.

Le délai de retour de la déclaration d'impôt est fixé au 15 mars 2007 et les demandes de délais justifiées seront accordées au maximum jusqu'au 15 septembre. Pour ceux qui n'ont pas demandé un délai, les sommations partiront dès la première semaine de juillet et les taxations d'office se feront dès la rentrée des vacances. L'Administration a envoyé l'an dernier quelque 75'000 sommations de déposer sa déclaration et souhaite voir diminuer ce nombre qui occasionne plus de 100'000 francs de frais.

Afin d'aider au mieux les contribuables à remplir leur déclaration, l'Administration fiscale met en place cette année une permanence tous les jeudis du 1er février au 15 mars. Ce jour là, les bureaux de tous les offices d'impôt du canton seront ouverts jusqu'à 18h30; de plus, à Lausanne Ville et District, ils seront également ouverts entre 12h et 14h. Ceci fait suite aux souhaits des contribuables exprimés lors de la Nuit des Impôts de l'an dernier.

Côté taxation, en neuf mois, l'Administration fiscale a taxé 75,05 % des contribuables. Son objectif de faire en sorte que 95 % soit taxés dans les 12 mois pourra être tenu grâce aux nouveaux outils qui se mettent en place, soit la taxation automatique et la cybertaxation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 janvier 2007

DFIN, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Philippe Maillard, chef de l'Administration cantonale des impôts, 021 316 21 21 ou 079 310 84 27